

Le gouvernement se penche (enfin) sur la mobilité rurale

Une plateforme collaborative doit permettre de recenser les projets de mobilité dans les zones les plus mal desservies afin de les aider à se développer.

Temps de lecture : minute

24 janvier 2019

La ministre des Transports Elisabeth Borne a annoncé mercredi le lancement d'une plateforme collaborative permettant de recenser tous les nouveaux projets de mobilité entrepris dans des zones jusqu'à présent mal desservies et de mettre en contact les parties prenantes. Cette démarche s'inscrit dans la foulée d'un appel à projets visant à "*mettre en oeuvre de nouvelles solutions de mobilités du quotidien dans les territoires ruraux*", a-t-elle expliqué lors des Rencontres de la mobilité intelligente, à Montrouge (Hauts-de-Seine). Le gouvernement va aider 27 projets, qui vont s'ajouter aux 35 dossiers déjà retenus en septembre. "*Cet appel à projets montre à quel point il y a des initiatives formidables dans les territoires. L'enjeu maintenant, c'est de faire partager, de faire savoir, et pour chaque territoire de capitaliser son expérience avec ce qui s'est fait ailleurs*", a indiqué la ministre à l'AFP.



À lire aussi

Entre mythes et réalités, comment créer les solutions de mobilité de demain ?

La nouvelle plateforme a pour but, selon elle, d'"accélérer le déploiement" de nouveaux modes de déplacements dans ces "territoires dans lesquels on n'attend pas de grandes promesses ni de grandes infrastructures pour demain mais dans lesquels on sait quels sont les besoins, dans lesquels on innove et on invente les solutions qui améliorent vraiment le quotidien". Les responsables locaux pourront y trouver des idées et des interlocuteurs. Une version bêta sera mise en ligne à la mi-mars - juste avant l'examen de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) au Sénat - et la version définitive fin mai - avant le passage du texte à l'Assemblée nationale, a-t-on précisé au ministère des Transports.

Elisabeth Borne a parallèlement annoncé la création de cellules régionales d'appui à l'ingénierie de mobilité pour les territoires peu denses, en commençant par l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et les

Pays-de-la-Loire. Un facilitateur qui a pour mission de "*faciliter le parcours des porteurs de projets dans les administrations (et) les orienter vers les bons interlocuteurs*" a déjà reçu une centaine de demandes d'orientation depuis son installation fin septembre, a-t-elle relevé. Côté juridique, le ministère a reçu 46 demandes de dérogations au cadre réglementaire actuel, notamment dans le domaine du covoiturage, de la logistique urbaine ou les véhicules autonomes. Il réfléchit aussi à un mode permettant aux gens de se déplacer plus facilement sans posséder de voiture dans les territoires ruraux, entre le covoiturage et les taxis et VTC. Elisabeth Borne a profité de l'occasion pour rebaptiser son plan d'action "French Mobility" en "France Mobilités".

Maddyness avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP